

Un site de La Tène à Remicourt

par

Guy DESTEXHE (*)

SITUATION (Planche 1)

Le village actuel de Remicourt est situé au centre de la Hesbaye liégeoise. Il est traversé par la ligne de chemin de fer Liège-Bruxelles et il se trouve ainsi à 17 km de Liège et à 5 km de Waremme. Les habitations sont construites sur les versants et dans le fond de la vallée de l'Yerne. Ce ruisseau important qui prend sa source à Yernawe (Saint-Georges) draine le plateau du Sud vers le Nord avant de se jeter dans le Geer à Grandville-Bergilers. Son bassin a été intensément colonisé par les Omaliens (SERET, 1962, DESTEXHE-JAMOTTE, 1962, DESTEXHE, 1976 a et b) et abondamment occupé à l'Age du Fer comme en témoigne l'important site voisin de Lamine (DESTEXHE, 1982b) de même que de nombreuses autres découvertes inédites.

Le site faisant l'objet de la présente étude est localisé sur la rive gauche de l'Yerne, au lieu-dit «*Dessus les prés*», sur le versant exposé au sud-est, à mi-pente entre le ruisseau et la route de Limont qui suit la crête. L'altitude est comprise entre 134 et 136 m.

LA FOUILLE (Planches 1 et 2)

Le site a été découvert par J. Destexhe-Jamotte et l'auteur le 21 mars 1971. Les fouilles ont été effectuées par les inventeurs avec l'aide de quelques autres chercheurs amateurs, entre le 11 juillet et le 3 octobre 1971. Les travaux ont pu être réalisés grâce à l'aimable autorisation du cultivateur, M. Léonard de Remicourt, que nous remercions.

Cette découverte qui a fait l'objet de plusieurs articles dans les journaux régionaux a été signalée par M^{me} A. Cahen-Delhayé (*Archeologia belgica*, 151 : 10-11 sur base de l'article paru dans *La Meuse-La Lanterne* du 21 septembre 1971).

Vingt-deux fosses ont été explorées : 19 sur la parcelle cadastrée Remicourt sect. A n° 159 t et 3 sur la parcelle 151 h. Les fosses étaient plus ou moins groupées

(*) Communication présentée le 27.11.82.

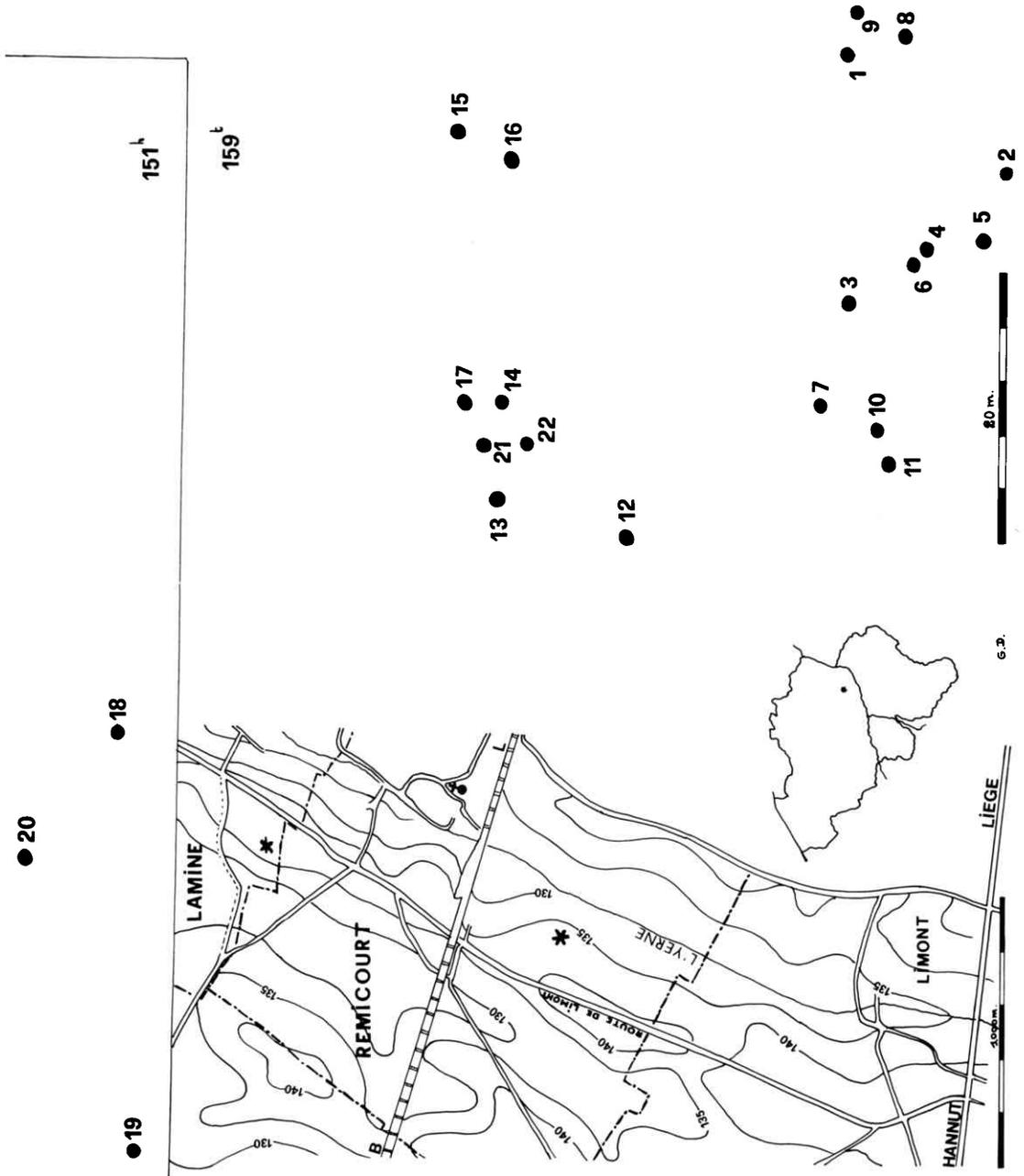


PLANCHE I. - Situation géographique et cadastrale

autour d'une aire centrale qui n'a livré aucun vestige. Trois fosses se trouvaient plus à l'écart. Aucune trace de pieu n'a été repérée dans les quelques décapages exécutés en bordure de plusieurs fosses.

Le matériel provient essentiellement de 10 fosses différentes dans lesquelles des traces de foyer ont été retrouvées (F. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 13). Les autres fosses ne contenaient que des fragments de torchis, de la terre noircie par des décompositions organiques et quelques tessons de poteries aux bords émoussés.

- Fosse 1. Cuvette légèrement elliptique de $2,63 \times 2,20$ m et profonde de 0,63 m. Plusieurs lentilles de charbon de bois étaient superposées dans de la terre grise contenant également des braises éparses. De nombreux tessons de poterie étaient disséminés sur toute la surface et toute la hauteur de la fosse.
- Fosse 2. Cuvette asymétrique de $3,70 \times 3,10$ m et profonde de 1,10 m. Les parois étaient verticales et le fond était plat. Les couches de terre jaune et grise étaient séparées par de fines strates de terre noire contenant de nombreux morceaux de charbon de bois, des fragments de torchis et des tessons de poterie. La coupe de cette fosse fait penser à des dépôts successifs de brève durée interrompus par des limons d'inondation. Toutefois, des tessons provenant de différentes couches se raccordent entre eux.
- Fosse 3. Cuvette circulaire de 2,10 m de diamètre et de 0,90 m de profondeur maximum. La cuvette, aux parois abruptes, était plus profonde dans le quart sud-est et renfermait deux couches de charbon de bois superposées sous une couche de terre grise. Les tessons étaient dispersés dans toute la fosse.
- Fosse 4. Cuvette circulaire de 1,90 m de diamètre et profonde de 0,95 m. Les parois avaient un profil légèrement en forme de cloche et le fond était plat. De fines lentilles de charbon de bois et de terre noire se superposaient dans une masse de terre grise. La fosse renfermait de nombreux tessons de poterie et de nombreux ossements, principalement localisés dans le fond.
- Fosse 5. Grande cuvette circulaire de 2,80 m de diamètre et 1,50 m de profondeur. Les parois étaient verticales et le fond était plat. De haut en bas, la stratigraphie présentait, sous la couche arable, une couche de terre noire (décomposition de matières organiques), un épais lit de fragments de torchis, une couche de terre gris-noirâtre, une fine strate de charbon de bois et une couche de terre grise. La plupart des nombreux tessons de poteries se trouvaient juste au-dessus, à l'intérieur et sous le foyer.
- Fosse 6. Cuvette presque circulaire de $1,70 \times 1,60$ m d'axes et de 0,60 m de profondeur. Le quartier sud-ouest renfermait trois couches noires

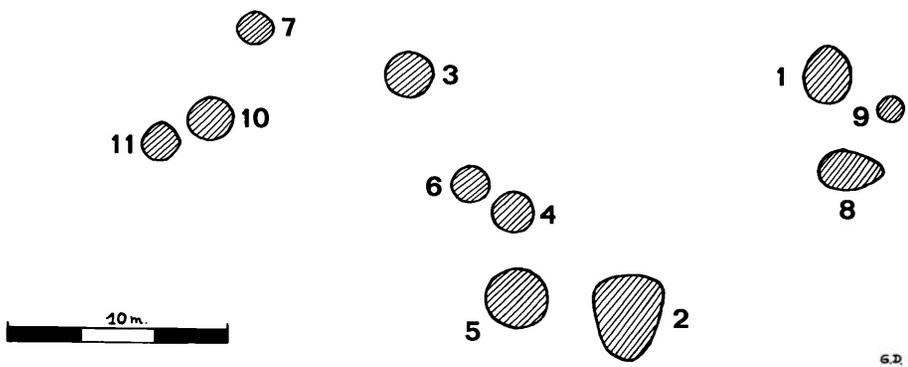
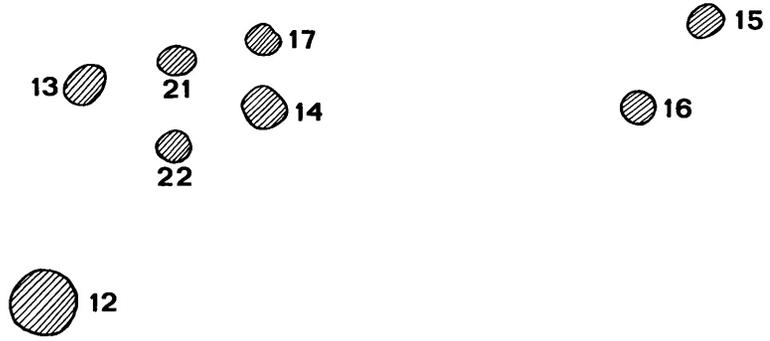
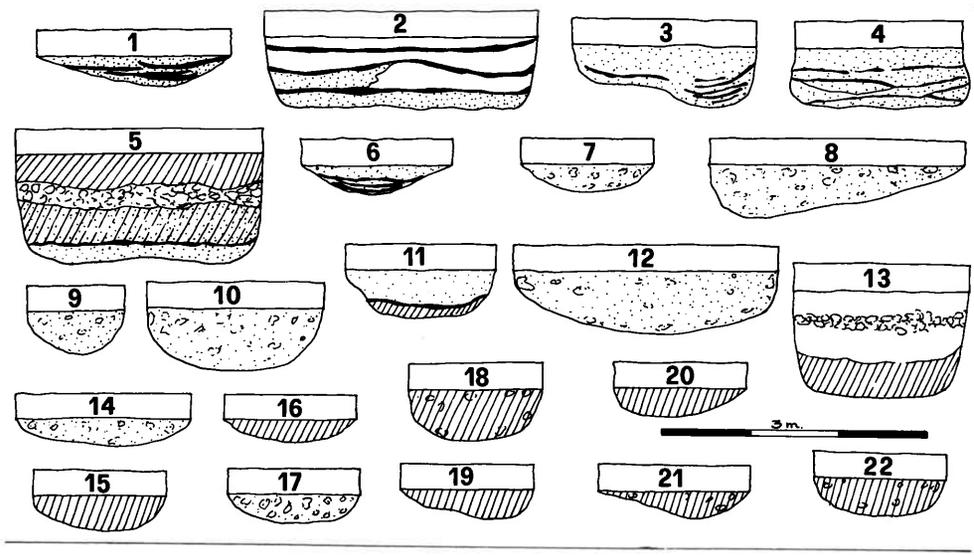


PLANCHE II. - Coupes et plans des fosses

- superposées, séparées par des couches de terre grise. Le matériel se trouvait concentré dans le fond de la fosse.
- Fosse 7. Cuvette circulaire de 1,50 m de diamètre et de 0,60 m de profondeur. Elle renfermait uniquement de la terre grise avec des morceaux de torchis.
- Fosse 8. Fosse de forme ovoïde de $2,90 \times 1,80$ m d'axes et de 0,88 m de profondeur maximum. La cuvette dont la coupe était asymétrique, était remplie de terre grise contenant des morceaux de torchis et peu de tessons de poteries.
- Fosse 9. Petite cuvette circulaire de 1,10 m de diamètre et profonde de 0,80 m. Elle était remplie de terre grise contenant quelques rares morceaux de torchis et peu de céramique.
- Fosse 10. Cuvette circulaire de 2 m de diamètre et de 1 m de profondeur remplie de terre grise contenant uniquement des morceaux de torchis.
- Fosse 11. Cuvette presque circulaire de $1,70 \times 1,60$ m et de 0,80 m de profondeur. La couche supérieure, légèrement grisâtre contenait plusieurs pesons disposés en arc de cercle, à intervalles réguliers. Dans le fond, une lentille de charbon de bois surmontait une couche de terre noire contenant de nombreux tessons de poterie.
- Fosse 12. Grande cuvette circulaire de 3 m de diamètre et de 0,90 m de profondeur remplie de terre grisâtre renfermant de nombreux morceaux de torchis.
- Fosse 13. Fosse légèrement elliptique de $2 \times 1,70$ m d'axes et profonde de 1,50 m. Les parois étaient verticales et le fond était plat. La stratigraphie présentait, sous la couche arable, une couche de terre grisâtre, un lit de fragments de torchis, une couche de terre jaune et finalement une couche de terre noire contenant une accumulation de tessons de poterie.
- Fosse 14. Cuvette irrégulière de 2 m de diamètre et de 0,60 m de profondeur. La terre grise de remplissage renfermait quelques tessons de poterie et des morceaux de torchis.
- Fosse 15. Cuvette irrégulière de 1,50 m de diamètre et de 0,70 m de profondeur. La terre noircie par des décompositions organiques ne contenait qu'un seul tesson de poterie grossière.
- Fosse 16. Cuvette circulaire de 1,50 m de diamètre et de 0,55 m de profondeur remplie de terre noire ne contenant qu'un seul petit tesson de poterie aux cassures émoussées.
- Fosse 17. Cuvette irrégulière de 1,50 m de diamètre et de 0,60 m de profondeur. La terre grise de remplissage contenait une grande quantité de fragments de torchis et quelques tessons de poterie grossière.
- Fosse 18. Cuvette circulaire de 1,50 m de diamètre et de 0,70 m de profondeur. La terre noire ne contenait que quelques morceaux de torchis.

- Fosse 19. Cuvette circulaire à profil irrégulier de 1,50 m de diamètre et de 0,60 m de profondeur. Aucun objet n'a été retrouvé dans la terre noircie par des décompositions organiques.
- Fosse 20. Cuvette circulaire de 1,50 m de diamètre et de 0,60 m de profondeur. La terre noire ne contenait qu'un seul petit tesson de poterie grossière aux cassures émoussées.
- Fosse 21. Cuvette légèrement ovale, à profil irrégulier, de 1,70 m sur 1,50 m d'axes et de 0,60 m de profondeur. La terre noire contenait quelques fragments de torchis et 3 tessons de poterie grossière aux cassures émoussées.
- Fosse 22. Cuvette circulaire de 1,50 m de diamètre et de 0,70 m de profondeur dont la terre noire contenait quelques morceaux de torchis et 1 tesson de poterie grossière.

CÉRAMIQUE

À Remicourt, comme dans la plupart des sites des Ages des Métaux découverts en Hesbaye, la quantité de tessons recueillis étant très importante, nous avons sélectionné les vases reconstitués, les tessons ou les groupes de tessons permettant la reconstitution partielle ou totale de la coupe du vase, quelques fonds caractéristiques et les tessons appartenant à des vases décorés. Bref, le matériel qui peut éventuellement apporter quelque élément de comparaison et de datation.

La classification est celle qui a été adoptée dans l'étude du site de Lamine (DESTEXHE, 1982b), ce qui facilitera la comparaison entre les deux sites.

Avant chaque description, le premier chiffre indique le n° de la figure et le second chiffre, entre parenthèses, indique le n° de la fosse d'origine.

I. Coupes et terrines

A. CARÉNÉES

1. Col droit à profil rectiligne

a) Carène marquée

1. (4) Coupe à bord plat incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, gris foncé mais avec des taches brun clair. Lissage très soigné. Diamètre à l'ouverture (D.O.) : ± 26 cm.
2. (3) Coupe. Pâte bien cuite, gris clair avec des taches brun clair contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.M. : ± 25 cm.

b) Carène atténuée

3. (4) Coupe à bord aplati incliné vers l'intérieur. Carène ornée de sillons profonds paraissant tracés au hasard. Pâte bien cuite, gris-brun foncé à

- engobe brun clair contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné.
4. (5) Coupe à bord aplati orné d'impressions digitales. Pâte friable, gris très foncé presque noir contenant des nodules de terre cuite et de nombreux petits cailloux utilisés comme dégraissants. Lissage médiocre. D.O. : ± 30 cm.
 5. (4) Coupe à bord plat incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, gris foncé avec des taches brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné.
 6. (5) Coupe à bord aplati légèrement incliné vers l'intérieur. Panse décorée de sillons parallèles peu profonds. Pâte bien cuite, brun clair avec des nuances grises, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : ± 22 cm.
 7. (2) Terrine à bord aplati. Pâte bien cuite, gris foncé, à engobe brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné. D.O. : 23 cm.
 8. (2) Terrine à bord aplati et à très court col. Pâte bien cuite, brun-gris foncé à engobe brun clair à l'extérieur, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. D.O. : ± 15 cm.
 9. (2) Terrine à bord aplati incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, brun-gris foncé à engobe brun clair à l'intérieur et avec des taches brun clair à l'extérieur, contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage très soigné sur le bord, le col et la carène. Panse non lissée. D.O. : entre 30 et 40 cm.

2. Col droit légèrement concave

La concavité du profil peut provenir du bourrelet extérieur du bord.

a) Carène marquée

10. (1) Coupe à bord plat légèrement incliné vers l'intérieur et avec un léger bourrelet triangulaire à l'extérieur. Pâte bien cuite, brun-gris clair à engobe plus foncé à l'extérieur, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné, lustré.
11. (13) Coupe à bord arrondi. Pâte bien cuite, grise avec des nuances brunes sur la paroi intérieure. Lissage soigné.

b) Carène atténuée

12. (4) Coupe à bord plat incliné vers l'intérieur. Pâte friable, presque noire. Lissage très soigné, lustré. D.O. : ± 20 cm.
13. (5) Coupe à bord aplati légèrement incliné vers l'intérieur avec un léger bourrelet à l'extérieur. Pâte bien cuite, brun-gris à engobe noir à l'extérieur, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné, lustré. D.O. : ± 26 cm.

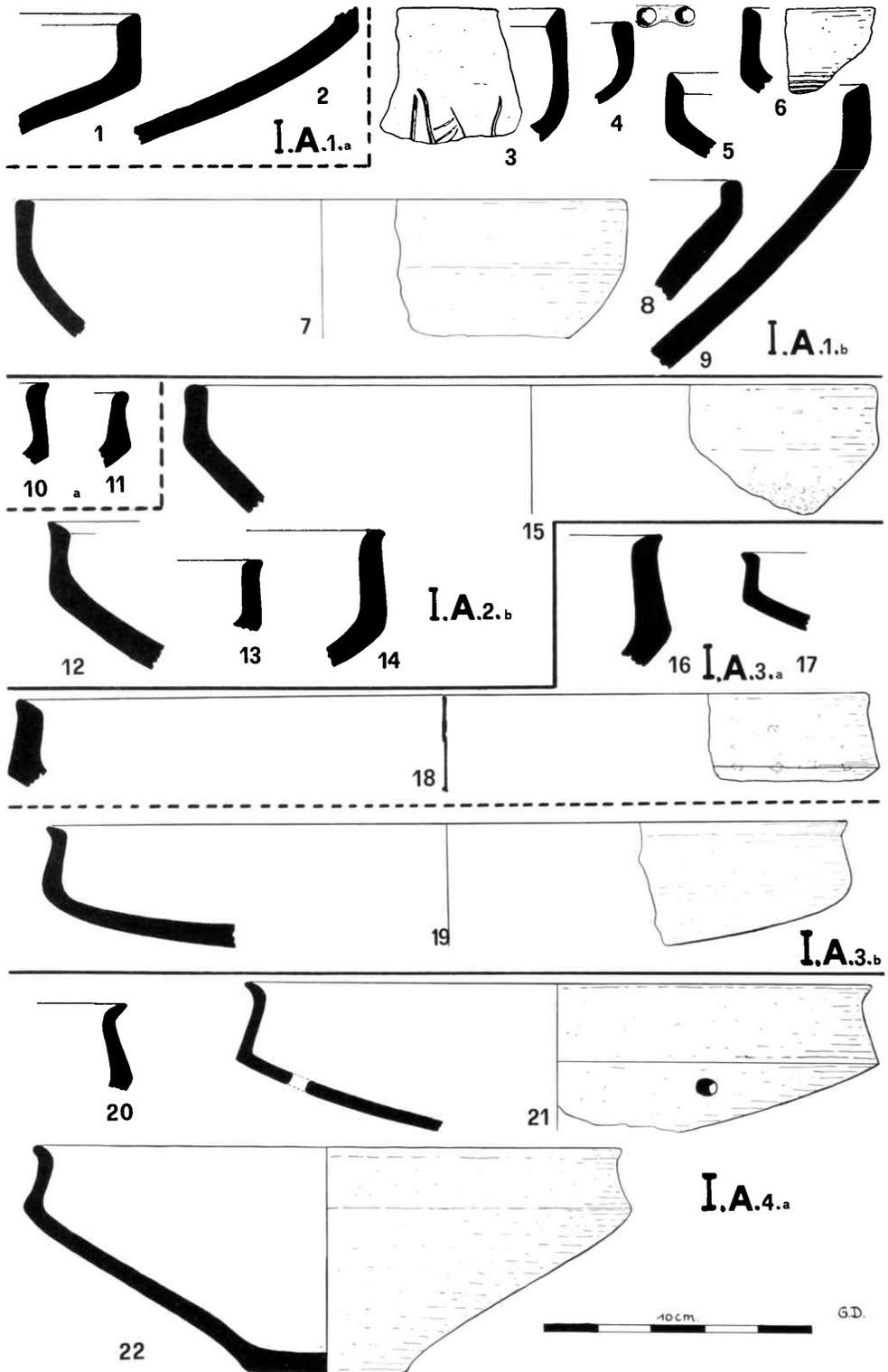


PLANCHE III. - Coupes et terrines

14. (1) Coupe. Pâte bien cuite, brun-gris foncé contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : ± 30 cm.
15. (5) Terrine à bord légèrement aplati. Panse légèrement «éclaboussée» par aspiration. Pâte bien cuite, brun-gris foncé avec des taches brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. D.O. : 26 cm.

3. *Col légèrement rentrant*

a) Carène marquée

16. (2) Coupe ou terrine à bord aplati incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, brun-gris foncé presque noir à engobe brun, contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage très soigné.
17. (1) Coupe à bord plat légèrement incliné vers l'intérieur avec un bourrelet triangulaire à l'extérieur. Pâte bien cuite, gris clair à engobe gris-brun foncé. Lissage très soigné. D.O. : entre 15 et 20 cm.
18. (8) Coupe à bord plat légèrement incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, brun-gris foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. D.O. : ± 33 cm.

b) Carène atténuée

19. (1) Coupe à bord plat légèrement incliné vers l'intérieur avec un bourrelet triangulaire à l'extérieur. Pâte bien cuite, brun clair à gris foncé presque noir, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné. D.O. : 30 cm, H. : 4,5 cm.

4. *Col nettement rentrant*

a) Carène marquée

20. (5) Coupe à bord déversé en lamelle. Pâte bien cuite, gris foncé presque noir, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné, luisant. D.O. : ± 14 cm.
21. (13) Coupe à bord déversé en lamelle. Panse perforée d'un trou parfaitement circulaire de 6 mm de diamètre disposé un peu sous la carène et paraissant foré après cuisson. Pâte bien cuite, gris très foncé avec des taches brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Bien lissé et très lustré mais avec de légères boursoflures. D.M. : 24 cm.
22. (4) Coupe à bord arrondi déversé. Pâte bien cuite, gris-brun très foncé presque noir contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné. D.O. : 22 cm, D.M. : 22,6 cm, D.F. : 6 cm, H : 8,3 cm.

b) Carène atténuée

23. (9) Coupe à bord arrondi. Pâte bien cuite, brune à engobe brun-gris foncé presque noir sur les parois. Contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné, luisant. D.O. : 18 cm.

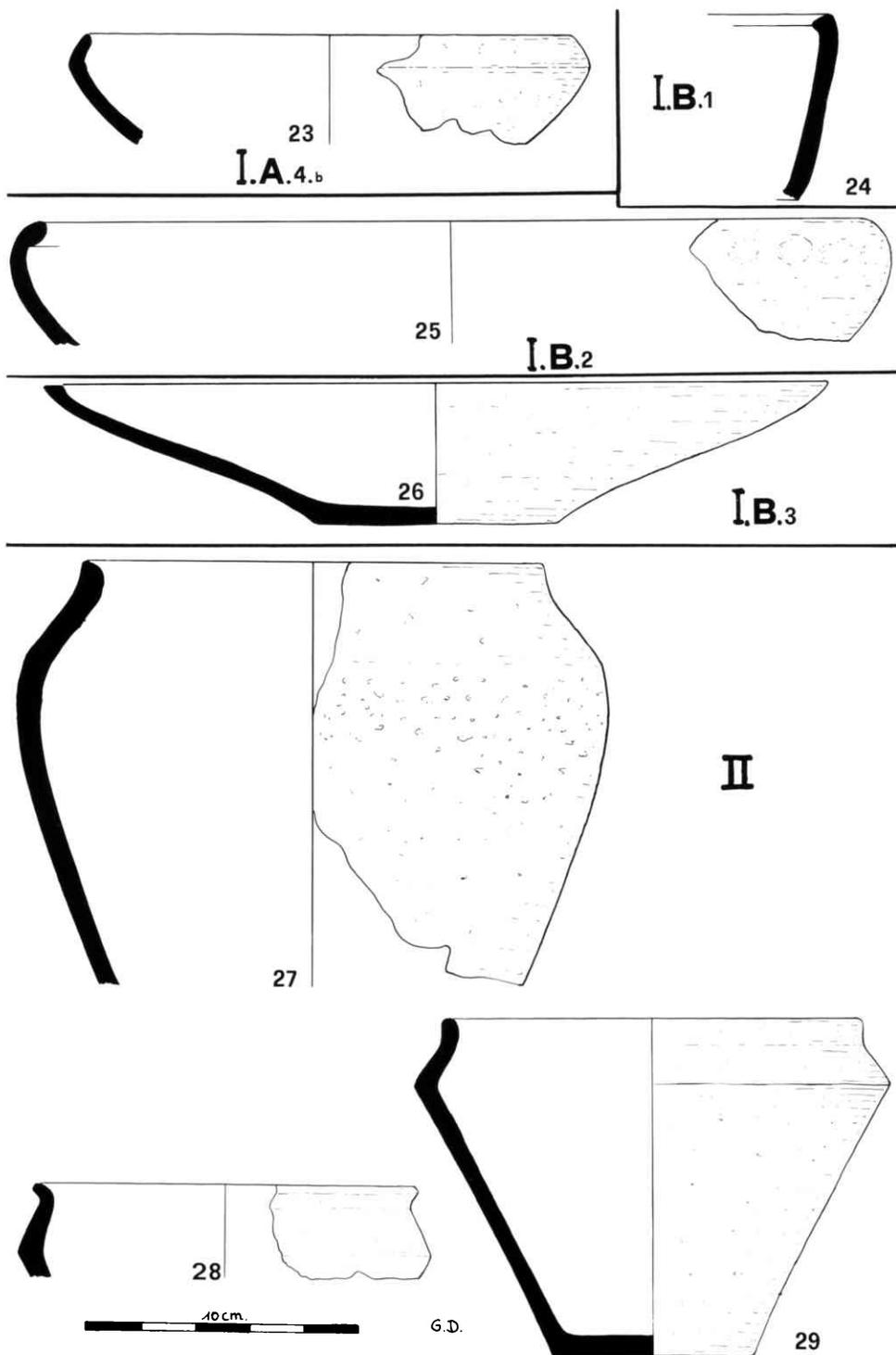


PLANCHE IV. – Coupes et situles

B. NON CARÉNÉES

1. *Coupe à paroi droite ou plat*

24. (5) Bord aplati incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, noire à engobe brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : 25 cm.

2. *À épaule arrondie et bord rentrant*

25. (9) Coupe à bord en bourrelet arrondi. Pâte bien cuite brun-gris foncé avec des taches brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage, soigné mais avec de légères traces de modelage visibles sur l'épaule. D.O. : 30 cm.

3. *Coupe évasée à large ouverture*

26. (13) Coupe à bord plat. Pâte bien cuite, brun-gris avec des taches plus claires et plus foncées, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné, lustré. D.O. : 29 cm, D.F. : 9 cm, H : 5,1 cm.

II. **Situles**

27. (5) Bord aplati incliné vers l'intérieur, panse légèrement «éclaboussée» par aspiration. Pâte bien cuite, brun-gris foncé à engobe brun clair, contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : 17 cm, D.M. : 23 cm.

28. (8) Bord arrondi déversé. Pâte bien cuite, brun-gris foncé avec des taches plus claires sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : 14 cm.

29. (13) Bord arrondi. Pâte bien cuite, brun foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : 15,5 cm, D.M. : 17,5 cm, D.F. : 7,5 cm, H : 12,5 cm.

III. **Bols, gobelets et tasses**

A. BOLS

30. (8) Bord arrondi avec bourrelet à l'intérieur. Pâte bien cuite, brun-gris très clair presque blanche, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : 11 cm.

31. (5) Bord arrondi avec bourrelet à l'intérieur. Pâte bien cuite, brun-gris clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : ± 11 cm.

32. (4) Bord arrondi avec léger bourrelet à l'intérieur. Pâte bien cuite, brun clair. Lissage médiocre. D.O. : ± 14 cm.

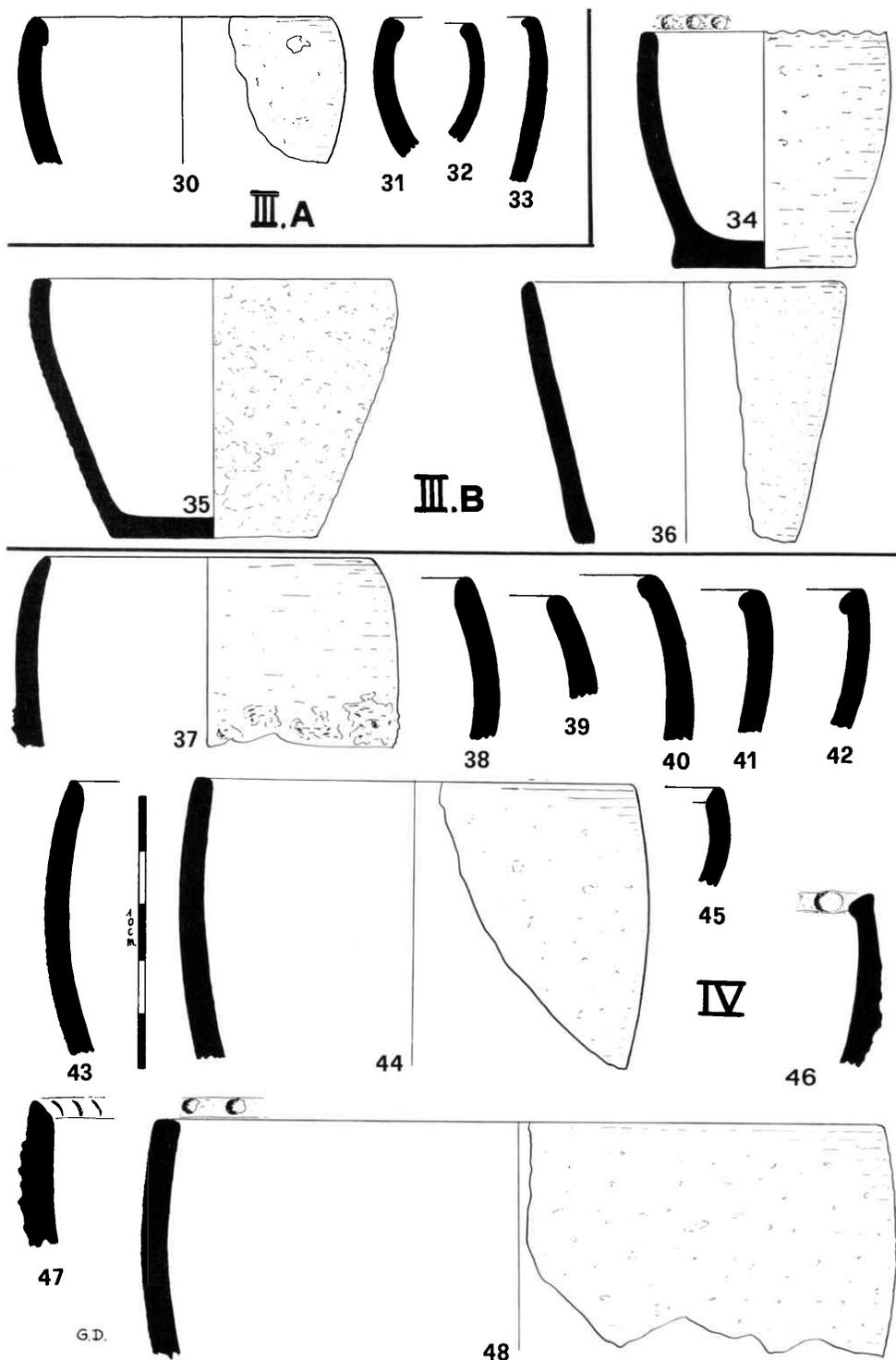


PLANCHE V. – Bols, gobelets et tonnelets

33. (2) Bord plat avec bourrelet à l'intérieur. Pâte bien cuite, brun-gris foncé à engobe brun, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. Paroi extérieure légèrement «éclaboussée» par aspiration jusqu'à 35 mm du bord. D.O. : ± 13 cm.

B. GOBELETS

34. (6) Bord denticulé par de petites impressions digitales, fond plat avec pied court. Pâte sableuse, mal cuite, brun-gris foncé. Lissage médiocre. D.O. : 9 cm, D.F. : 6,7 cm, H : 8,7 cm.
35. (2) Bord aplati, fond plat. Paroi «éclaboussée» par aspiration depuis le bord jusqu'au fond. Pâte bien cuite, brun-gris foncé, contenant des petits graviers et des nodules de terre cuite utilisés comme dégraissants. D.O. : 13,2 cm, D.F. : 7,5 cm, H : 9,5 cm.
36. (4) Bord arrondi, parois droites. Pâte bien cuite, gris foncé presque noir, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné. D.O. : 12 cm.

C. TASSES

Les récipients avec anse sont totalement absents.

IV. Tonnelets

37. (6) Bord en lamelle, panse «éclaboussée» par plaques très en relief jusqu'à 50 mm du bord. Pâte bien cuite, brun-gris foncé presque noir à engobe brunâtre à l'intérieur, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. D.O. : 12 cm.
38. (4) Bord arrondi. Pâte bien cuite, presque noire mais brun clair par endroits avec engobe brun à l'intérieur, gris clair à l'extérieur, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : ± 15 cm.
39. (4) Bord arrondi, Pâte bien cuite, presque noire avec des taches brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : ± 26 cm.
40. (3) Bord aplati avec un bourrelet à l'intérieur. Pâte bien cuite, gris foncé presque noir avec des taches brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. D.O. : ± 30 cm.
41. (4) Bord arrondi. Pâte bien cuite, presque noire à engobe brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné. D.O. : ± 20 cm.
42. (5) Bord arrondi avec un bourrelet à l'intérieur. Pâte bien cuite, gris foncé à engobe gris-brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : ± 21 cm.

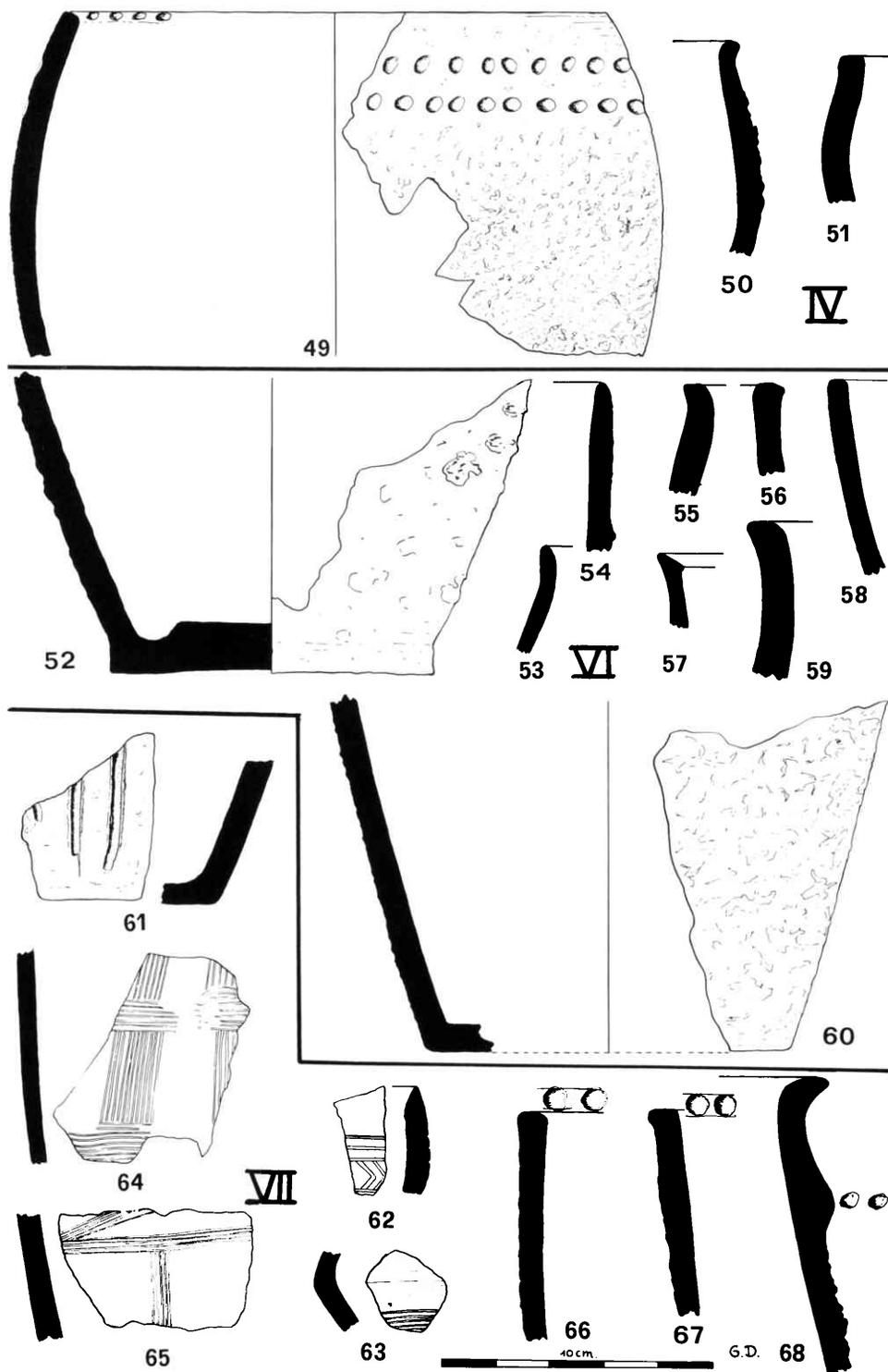


PLANCHE VI. — Tonnelets, divers et décors

43. (5) Bord arrondi. Pâte bien cuite, gris foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. Paroi légèrement «éclaboussée» par aspiration. D.O. : entre 30 et 40 cm.
44. (1) Bord arrondi. Pâte bien cuite, brun-gris foncé presque noir avec des taches gris très clair sur la paroi extérieure, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : 16 cm.
45. (2) Bord arrondi. Pâte bien cuite, grise avec des taches plus claires sur la paroi extérieure, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : \pm 13 cm. Ce récipient pourrait aussi être classé dans la catégorie des bols.
46. (1) Bord aplati incliné vers l'intérieur orné d'impressions digitales, paroi fortement «éclaboussée» jusqu'à 25 mm du bord. Pâte bien cuite, brun-gris, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : \pm 30 cm.
47. (2) Bord aplati incliné vers l'intérieur orné d'impressions à l'ongle, paroi «éclaboussée» par plaques très en relief jusqu'au bord. Pâte bien cuite, brun-gris foncé à engobe gris-brun clair sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : 16 cm.
48. (4) Bord aplati orné de quelques dépressions irrégulières faites à l'ébauchoir. Pâte bien cuite, brun clair avec des taches grisâtres sur les parois, contenant des dégraissants en quartz, en silex et en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : 27 cm.
49. (5) Bord aplati légèrement incliné vers l'intérieur orné d'impressions à l'ébauchoir, sommet de la panse orné de deux lignes parallèles horizontales d'impressions digitales peu profondes, sous ces lignes, paroi légèrement «éclaboussée» par aspiration. Pâte bien cuite gris-brun foncé presque noir, contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné à l'intérieur. D.O. : 20 cm.
50. (4) Bord arrondi légèrement déversé, paroi «éclaboussée» par plaques. Pâte bien cuite, brun-gris clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre.
51. (5) Bord arrondi. Pâte bien cuite, gris foncé, contenant des dégraissants en quartz et en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : entre 20 et 30 cm.

V. Grand vase à col

69. (13) Bord déversé, haut col conique orné à la base et sur l'épaule arrondie de deux bandes superposées de motif en chevron constitué de trois sillons parallèles. Les deux bandes sont limitées par des groupes de trois sillons parallèles. La bande supérieure comprend huit triangles renversés et huit triangles debout. La bande inférieure en comprend neuf de chaque type.

La panse est ornée d'une résille de losanges très peu profonds, lustrés. Le fond est plat.

Pâte bien cuite, brune avec des taches plus claires et plus foncées sur la panse, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné, lustré. D.O. : 16,5 cm, D.M. : 25,5 cm, D.F. : 11,5 cm, H : 30 cm.

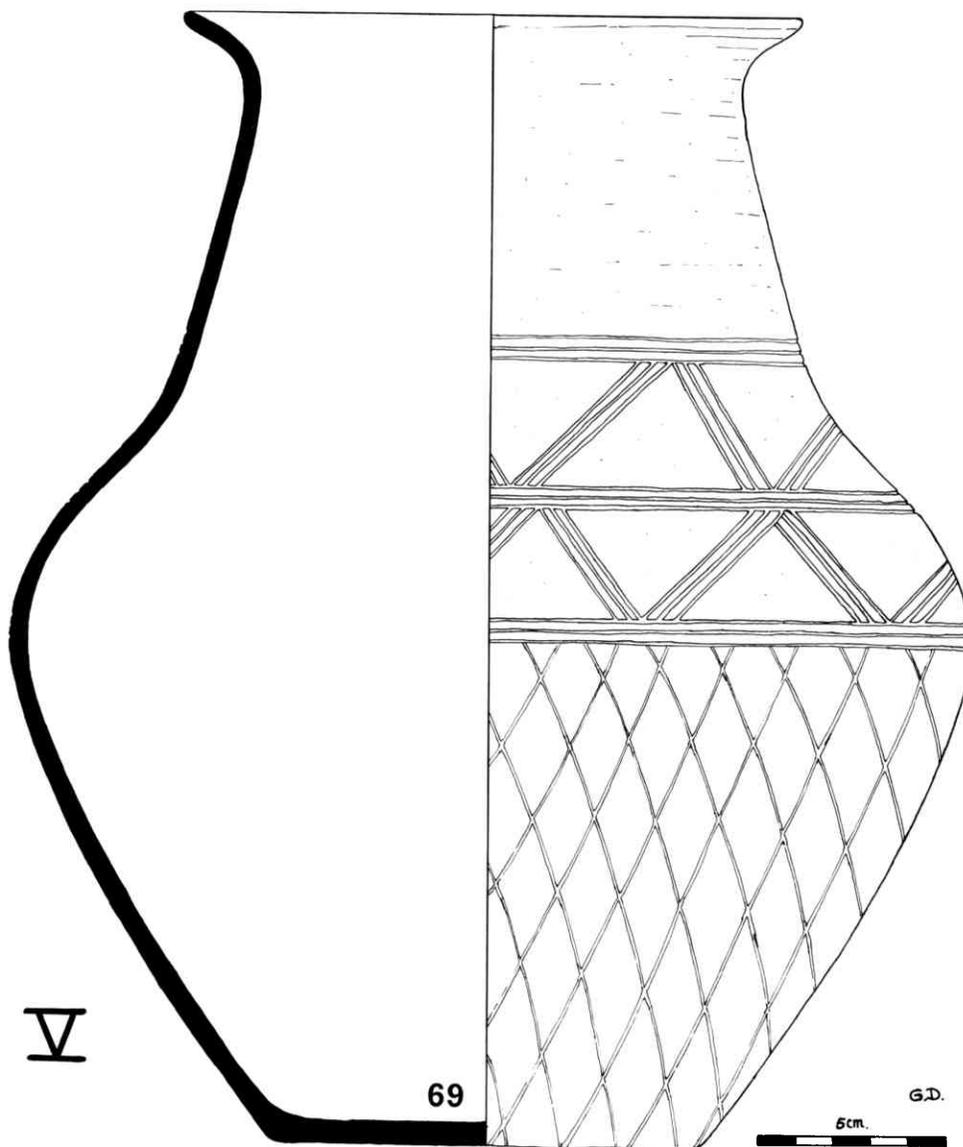


PLANCHE VII. – Grand vase à col

VI. Formes diverses

52. (8) Fond bien marqué, paroi «éclaboussée» par grosses plaques bien lustrées. Pâte bien cuite, brun très clair avec des taches brun-gris foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.F. : 12 cm.
53. (5) Bord arrondi, court col droit. Pâte friable, gris-brun foncé. Lissage soigné, luisant. D.O. : 24 cm.
54. (5) Bord arrondi, paroi «éclaboussée» par plaques très en relief. Pâte bien cuite, gris très foncé presque noir à engobe gris, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : ± 24 cm.
55. (5) Bord aplati légèrement déversé. Pâte bien cuite, gris foncé presque noir, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage plus ou moins soigné.
56. (4) Bord arrondi avec des aspérités à l'extérieur. Pâte bien cuite, presque noire, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage très soigné. D.O. : ± 18 cm.
57. (4) Bord plat incliné vers l'intérieur. Pâte bien cuite, gris clair à engobe gris foncé sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. D.O. : ± 20 cm.
58. (2) Bord aplati. Pâte bien cuite, presque noire à engobe gris-brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : ± 15 cm.
59. (3) Bord aplati, col concave. Pâte bien cuite, brun clair à engobe brun-gris foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : entre 40 et 50 cm.
60. (1) Fond plat, paroi «éclaboussée» par aspiration. Pâte bien cuite, brun clair à engobe gris-brun foncé à l'intérieur, contenant des petits graviers et des nodules de terre cuite utilisés comme dégraissants. On notera dans la pâte la présence d'un petit fragment d'os calciné. Lissage soigné à l'intérieur. D.F. : 12 cm.

VII. Décors

A. SILLONS EXÉCUTÉS AU POINÇON

1. Sillons verticaux

61. (4) Deux tessons de la panse et un morceau du fond d'un vase orné de larges sillons verticaux avec des aspérités sur les bords. Pâte bien cuite, presque noire à engobe brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre.

2. Sillons horizontaux. Néant.

3. Sillons obliques. Néant.

4. *Motifs géométriques*

62. (4) Tesson orné de sillons formant un motif en chevrons limité par des sillons horizontaux. Pâte bien cuite, brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné.
69. (13) Voir description après celle de la figure 51.

5. *Divers*

3. (4).

B. SILLONS EXÉCUTÉS AU PEIGNE

1. *Sillons verticaux*. Néant.

2. *Sillons horizontaux*

63. (5) Carène atténuée, paroi ornée de 5 sillons parallèles horizontaux. Pâte bien cuite, gris-brun à engobe plus foncé sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné, luisant.

6. (5).

3. *Sillons obliques*. Néant.

4. *Motifs géométriques*

65. (13) Tesson orné de bandes de cinq fins sillons formant un motif géométrique incomplet. Pâte bien cuite, partiellement gris foncé ou brun clair, contenant des dégraissants en quartz. Lissage soigné.

5. *Sillons curvilignes*. Néant.

6. *Sillons enchevêtrés*

64. (1) Tesson orné de bandes de fins sillons au peigne entrecroisés. Pâte bien cuite, presque noire à engobe brun clair avec des nuances grises. Lissage très soigné.

C. IMPRESSIONS DIGITALES, À L'ONGLE ET À L'ÉBAUCHOIR

1. *Impressions digitales*

66. (2) Bord aplati, orné d'impressions digitales, léger «éclaboussage» par aspiration de la paroi. Pâte bien cuite, brun-gris clair avec des taches plus brunes et plus foncées sur les parois, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : ± 30 cm.
67. (2) Bord aplati orné d'impressions digitales, paroi «éclaboussée» par plaques jusqu'au bord. Pâte bien cuite, gris foncé à engobe brun clair à l'intérieur

et avec des taches foncées à l'extérieur, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage médiocre. D.O. : ± 30 cm.

4. (5), 34. (6), 46. (1), 49. (5).

2. *Impressions à l'ongle*

47. (2).

3. *Impressions à l'ébauchoir*

48. (4) et 49. (5).

D. PINCÉES. Néant.

E. CORDONS

68. (6) Bord déversé, col souligné par un cordon orné d'impressions irrégulières faites à l'ébauchoir, panse «éclaboussée» par aspiration. Pâte bien cuite, gris foncé à engobe brun clair, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D.O. : ± 30 cm.

F. PROTUBÉRANCES. Néant.

G. MAMELONS. Néant.

H. DIVERS. Néant.

I. PERFORATION

21. (13).

N.B. La description de la figure 69 se trouve après celle de la figure 51.

VIII. Fusaïoles, pesons, balle de fronde et creusets

A. FUSAÏOLES

70. (4) Épais disque légèrement courbe. Pâte bien cuite, gris foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D. : 1,7 cm.

71. (3) Épais disque légèrement courbe. Pâte bien cuite, gris très foncé. D. : 2 cm. Poids : 12 g.

72. (4) Disque profondément creusé sur une face autour de la perforation. Pâte bien cuite, brun-gris foncé, contenant des dégraissants en terre cuite. Lissage soigné. D. : 2,2 cm.

73. (3) Disque dont une face est conique et l'autre face très légèrement creusée autour de la perforation centrale. Pâte bien cuite, brun gris. Lissage soigné. D. : 2,9 cm. Poids : 24 g.

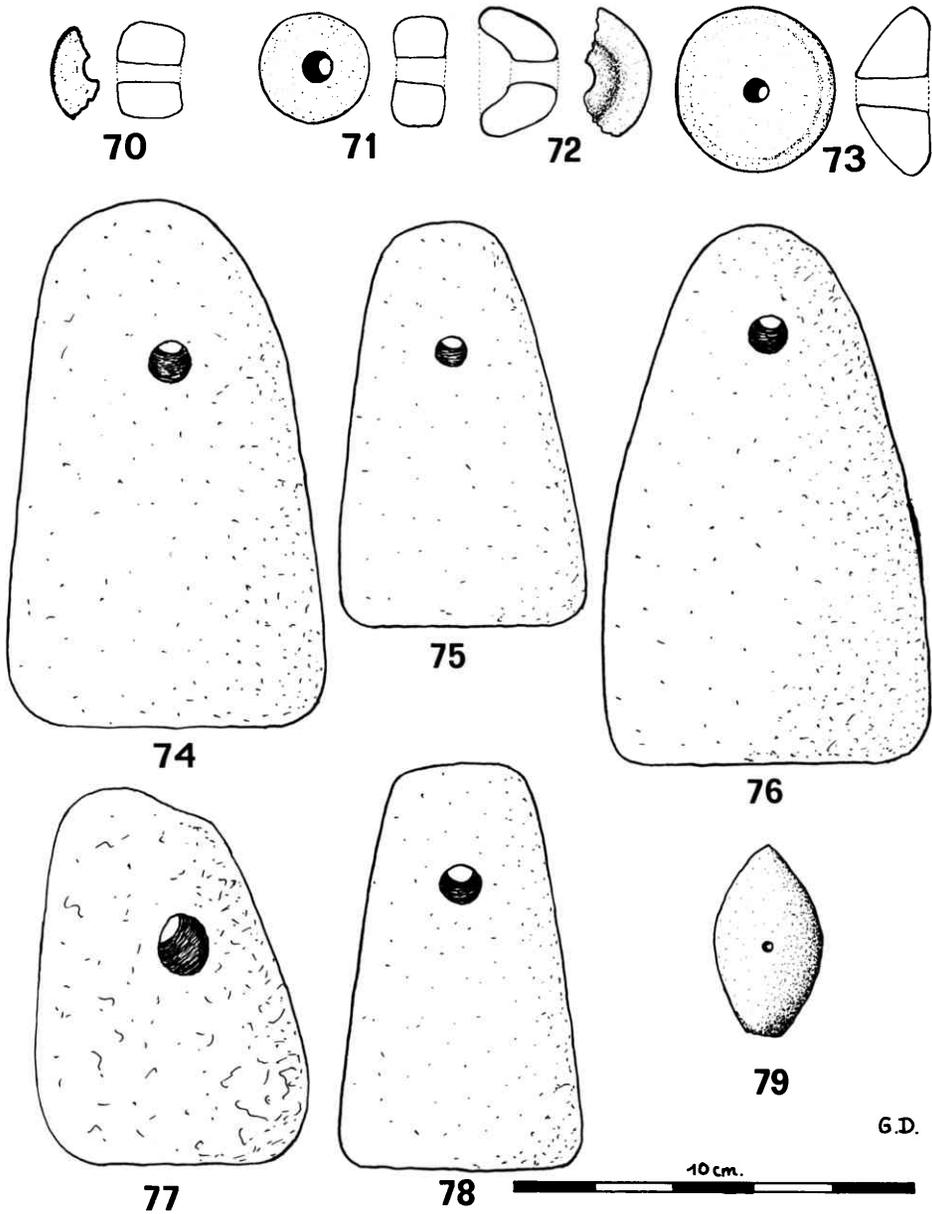


PLANCHE VIII. — Fusaiöles, pesons, balle de fronde

B. PESONS

74. (11) Section horizontale légèrement rectangulaire avec les angles arrondis. Pâte bien cuite, brun-gris. Lissage soigné. H. : 13 cm. Poids : 745 g.
75. (13) Section horizontale carrée à angles arrondis. Pâte bien cuite presque noire. Lissage soigné. H. : 10 cm. Poids : 400 g.
76. (11) Section horizontale carrée à angles arrondis. Pâte bien cuite, brune. Lissage soigné. H. : 13,2 cm. Poids : 790 g.
77. (11) Section horizontale irrégulière plus ronde que carrée. Pâte bien cuite, brune avec des taches gris foncé. Lissage médiocre. H. : 9,3 cm. Poids : 470 g.
78. (11) Section horizontale carrée à angles nets. Pâte bien cuite, brun clair. Lissage soigné. H. : 10 cm. Poids : 370 g.

C. BALLE DE FRONDE

79. (6) Munie d'une extrémité pointue et l'autre aplatie et présentant un petit trou de 3 mm de profondeur. Pâte bien cuite, brun-gris. Lissage soigné. D. : 2,7 cm. Longueur : 4,7 cm. Poids : 29,1 g.

D. CREUSETS

Des fragments de creusets appartenant à un type semblable à celui de Lamine (DESTEXHE, 1982b, pl. XV, fig. 131, p. 198) mais présentant parfois des ouvertures plus larges ont été retrouvés dans les fosses 1, 2 et 3.

COMPARAISONS ET DATATION DE LA CÉRAMIQUE

Dans l'ensemble, le matériel céramique est comparable à celui de l'important site voisin de Lamine (DESTEXHE, 1982b) pour lequel des analogies avec d'autres sites ont déjà été établies pour la plupart des formes et des décors. Les tableaux de classement des types par fosses de Remicourt et de Lamine (DESTEXHE, 1982b, p. 200-201) donnent rapidement une idée globale des analogies et des différences entre les deux sites.

Comme à Lamine, la famille des coupes et des terrines carénées est largement représentée. Cependant, contrairement à Lamine, les cols à profil rectiligne avec carène marquée et les cols droits légèrement concaves avec carène marquée sont présents tandis que les cols concaves rentrants avec carène atténuée de tradition hallstattienne et les cols évasés font défaut. La coupe 15 se compare à une coupe de FOOZ (DESTEXHE, 1984, fig. 4). La coupe 22 est similaire à une autre découverte dans la nécropole du Mont-Troté (ERTLÉ, 1970, T. 139, 4, p. 25). La petite coupe 23 rappelle certainement celle de Streel (DESTEXHE, 1982d, pl. IV, fig. 10, p. 31). Les autres coupes et terrines non carénées se retrouvent également sauf les coupes

en «parasol». La coupe non carénée 25 est semblable, par la forme, à un exemplaire décoré de Fooz (DESTEXHE, 1984, fig. 10). La coupe à large ouverture et à bord plat 26, bien que plus large et moins haute, est analogue à un type représenté aux Jogasses (HATT & ROUALET, 1981, T. 52, 1341) daté du Hallstatt II b.

Trois fragments peuvent être classés dans le groupe des situles. La situle 27 ressemble à une poterie de la nécropole des Rouliers (QUATREVILLE, 1973, fig. 3, 5). L'exemplaire 29 est pareil à des exemplaires des Rouliers également (QUATREVILLE, 1973, fig. 9, 4), du Mont-Troté (ERTLÉ, 1970, T. 69, 3, p. 16) et des Jogasses qui sont datées soit du Hallstatt II b (HATT & ROUALET, 1976, T. 76, 955), soit de La Tène I b (HATT & ROUALET, 1981, T. 105, 1345).

Il existe également quelques bols et gobelets mais, comme à Lamine, les tasses avec anse caractéristiques du Hallstatt sont absentes. Le gobelet 34 est presque identique à un exemplaire de Rosmeer (ROOSENS & LUX, 1969, pl. XII, fig. 32) et l'exemplaire 35 ressemble à un autre provenant de Fooz (DESTEXHE, 1984, fig. 28) ainsi qu'à un autre trouvé aux Jogasses et daté du Hallstatt II b (HATT & ROUALET, 1976, T. 52, 886).

Les vases en forme de tonnelet avec le bord orné ou non d'impressions digitales, à l'ongle et à l'ébauchoir et dont les parois sont parfois «éclaboussées» sont nombreux comme dans la plupart des sites hesbignons de La Tène. Citons notamment Orp-le-Grand (CAHEN-DELHAYE, 1973b, 1974), Lamine, Bovenistier, Fooz (DESTEXHE, 1982b et c, 1984), Rosmeer (ROOSENS & LUX, 1969) et Vlijtingen (VAN-DE RHOEVEN, 1978).

Par contre, les vases en pâte grossière, à col droit de type hallstattien et ceux à col évasé et orné en céramique fine de type marnien ne sont pas représentés. Seul, le beau vase 69 à décor lissé fait exception. Les chevrons de l'épaule sont identiques à ceux d'un exemplaire de St. Vincent (MARIËN, 1964, fig. 8, 69, p. 70) et les croisillons de la panse sont pareils à ceux qui ornent la panse d'une coupe marnienne (FLOUEST & STEAD, 1981, fig. 12, c. p. 167) et un tesson de Lamine (DESTEXHE, 1982b, fig. 107, p. 195) qui était associé à une coupe d'influence hallstattienne. La forme du vase est similaire à celle d'un autre non décoré provenant de Bliesen et appartenant à la Hünseruck-Eifel-Kultur (HAFFNER, 1976, pl. 95, 1). Ce vase pourrait avoir été importé. Sa beauté contraste nettement avec celle des fabrications locales.

Les vases à col concave, à bord déversé et à épaule arrondie parfois ornée d'un mamelon (type hallstattien) sont également absents.

Il y a des décors en creux exécutés au poinçon et au peigne ainsi que des impressions digitales, à l'ongle et à l'ébauchoir. Par contre, les pincées, les protubérances et les mamelons manquent. Un seul tesson présente un cordon en relief avec impressions qui constitue une survivance hallstattienne. La coupe 21 est curieusement perforée sous la carène. Ces perforations sont fréquentes sur certaines poteries comme à Bovenistier dans un site d'habitat de La Tène III (DESTEXHE, 1982c).

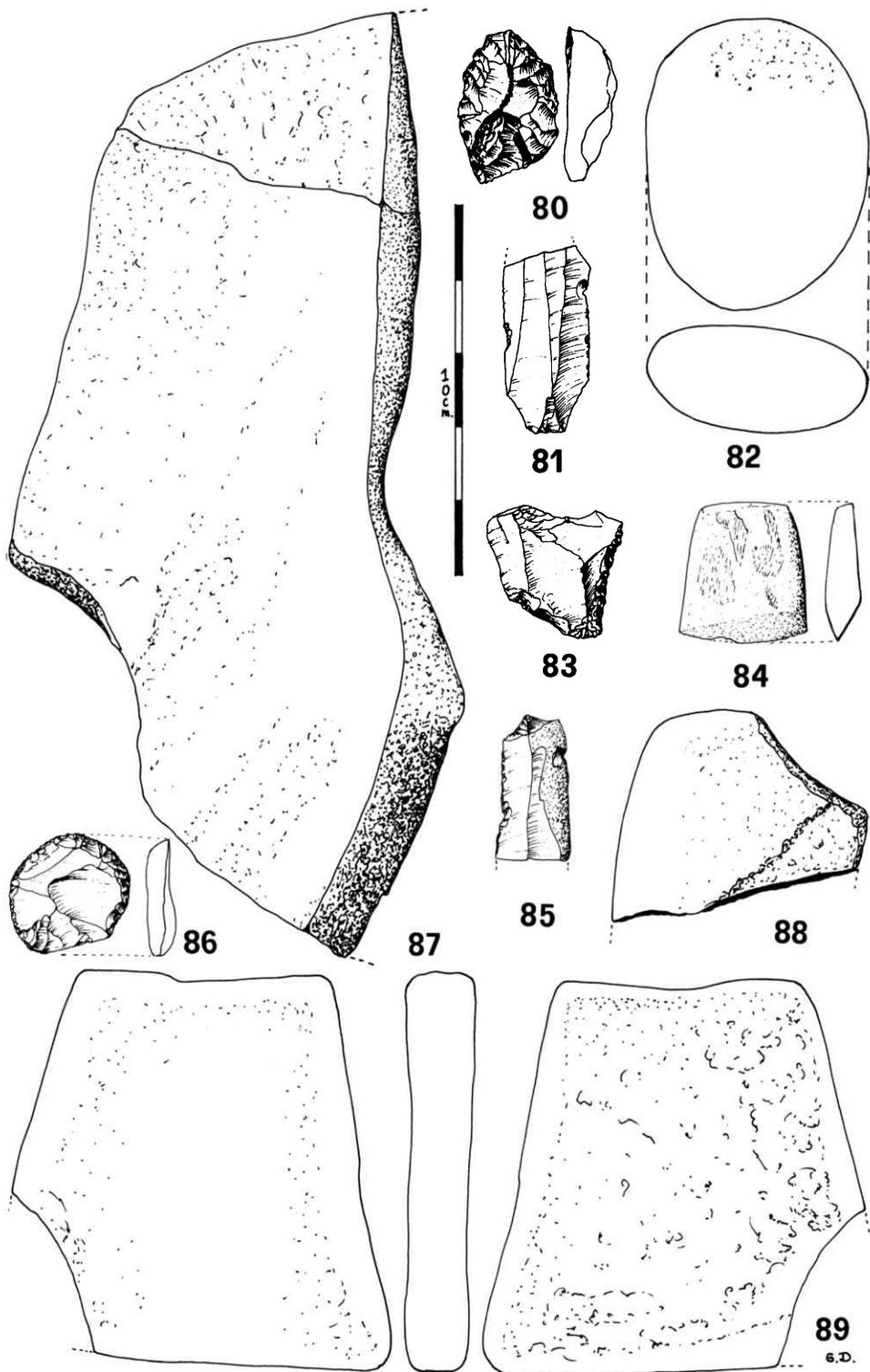


PLANCHE IX. – Matériel lithique

Comme dans la plupart des habitats, on retrouve des fusaiöles, des pesons de métier à tisser, des balles de fronde et des creusets.

La céramique apparaît, dans son ensemble, typique de La Tène I de Hesbaye. Toutefois, les survivances hallstattiennes, encore nettement marquées à Lamine (DESTEXHE, 1982b), semblent plus faibles à Remicourt. Ainsi, si Lamine peut être considéré comme un site de transition Hallstatt final-La Tène ou peut-être se situer dans la première phase de La Tène I où il a été placé par l'auteur, Remicourt serait un peu plus récent et pourrait constituer un ensemble représentatif de la seconde phase de La Tène I hesbignonne.

MATÉRIEL LITHIQUE

80. (2) Petit racloir convergent épais en silex gris-brun clair à grains fins.
81. (1) Lame brisée en silex gris dont les deux bords latéraux présentent de fines retouches d'utilisation.
82. (3) Caillou roulé en grès parfaitement lisse présentant quelques piquetages à une extrémité.
83. (2) Éclat de silex brûlé, gris clair dont un bord est aménagé par des retouches abruptes à partir de la face d'éclatement.
84. (6) Petite herminette en phtanite d'Ottignies.
85. (4) Lame brisée en silex gris à grains fins et à cortex blanc crayeux dont le bord latéral gauche porte des retouches d'utilisation.
86. (4) Grattoir circulaire en silex gris brunâtre.
87. (13) Fragment d'une grande plaquette en psammite dont une face, plane, est presque entièrement polie. La face opposée plus irrégulière paraît avoir été taillée et seules quelques arêtes d'éclatement sont polies.
88. (4) Fragment d'une plaquette en psammite dont un bord et les deux faces sont presque entièrement polis.
89. (13) Plaquette en psammite dont les bords, les arêtes et une face sont complètement polis. L'autre face, moins régulière, est aussi fortement polie.

Non représentés :

- Fosse 1. 2 petits éclats en silex gris portant quelques minuscules esquilles d'utilisation sur leur contour.
- Fosse 2. 4 éclats de silex gris clair sans trace d'utilisation dont un est brûlé.
- Fosse 3. 3 éclats sans trace d'utilisation en silex gris dont un rugueux et deux à grains fins.
1 lame en silex gris dont les deux bords latéraux présentent de fines esquilles d'utilisation.
- Fosse 4. 4 éclats sans trace d'utilisation dont deux en silex gris et deux en silex gris clair.
- Fosse 6. 1 éclat de silex gris clair non utilisé.

- Fosse 9. 1 polissoir en grès rugueux presque identique à celui de la figure 89 par la forme et la taille mais dont le polissage est nettement moins avancé sur les faces et les arêtes.
- Fosse 13. 1 gros éclat de silex gris clair non utilisé.
1 fragment de polissoir en grès.

FAUNE

Réalisée par le Dr. Gautier de l'Institut Géologique de l'Université de Gand, l'étude de la faune est annexée à ce travail. On notera l'association de restes humains à ceux d'espèces animales dans la fosse 4 qui a été la seule à livrer du matériel osseux.

CONCLUSION

Le site de Remicourt est certainement un habitat important de la vallée de l'Yerne durant la première moitié du Second Age du Fer.

Si la reconstitution des maisons n'est pas possible, la structure des fosses et leur implantation révèlent cependant quelques particularités. Ces fosses sont maintenant trop souvent assimilées à des fosses à détrit. La plupart ont probablement été creusées pour extraire la terre nécessaire à l'élévation des parois des habitations. D'autres ont pu fournir la terre pour la fabrication des poteries. Certaines ne constituent peut-être qu'un système de drainage aux alentours des maisons. Dans certains cas, il pourrait s'agir de soues (DE LAET, 1982, p. 187) ou, quand elles se situent un peu à l'écart, constituer des trous boueux où les porcs aiment se vautrer. Situées parfois à l'intérieur des huttes, les fosses ont pu être couvertes de rondins et former de véritables vides ventilés progressivement comblés par des restes de foyers, des tessons de poterie, des silex et des détrit divers. La variabilité de leurs dimensions et de leurs profils n'est probablement pas due au hasard. Ainsi, de nombreuses cuvettes à fond arrondi ou irrégulier cotoient des fosses à parois droites et à fond plat (2, 5, 13) et d'autres en forme de cloche (4) (CAHEN-DELHAYE, 1973b, p. 43-44). Ces dernières ont pu servir de silos (VILLES, 1982, p. 82) ou même de fosses à offrandes comme cela pourrait être le cas à Fooz (DESTEXHE, 1984). Toutefois, dans notre région, cette forme peut résulter de la recherche de terre pure sous la couche humique.

Les fosses qui contiennent des couches de charbon de bois, sont généralement les plus riches en matériel, mais pas toujours. Parallèlement, celles qui sont remplies de terre grise ne livrent souvent que très peu de choses. À Remicourt, une certaine spécialisation apparaît dans les contenus. Ainsi, tous les ossements proviennent de la fosse 4, les fusaiöles de deux fosses seulement (3, 4), les pesons de même (11, 13) et les creusets, de trois fosses (1, 2, 3).

D'après l'étude de la céramique, il semble que toutes les fosses sont plus ou moins contemporaines et font partie d'un même ensemble : probablement quelques habitations groupées autour d'une aire centrale. Ici, comme dans de nombreux autres sites, la durée de comblement d'une fosse n'excède pas la durée d'occupation du site sans possibilité de distinguer, d'après le matériel, des phases chronologiques différentes. Même si une stratigraphie se marque parfois (fosses 1-6), la période de comblement paraît assez courte.

Quant au matériel lithique, les remarques énoncées à Lamine (DESTEXHE, 1982b, p. 206-208) se confirment par la présence d'une herminette omalienne dans une fosse. Les polissoirs sont présents comme à Orp et Bovenistier (CAHEN-DELHAYE, 1973b, fig. 18, p. 41 ; DESTEXHE, 1982c, pl. VII, p. 223).

L'association d'ossements humains et de vestiges d'habitat comprenant poteries et faune existe dans d'autres sites, principalement durant La Tène III. Dans son étude du Trou de l'Ambre à Éprave, M.-E. Mariën (MARIËN, 1970, p. 246-247) relève les sites de l'usine à gaz de Bâle et de Breisach-Hochstetten, l'oppidum d'Altenburg, l'habitat du Steinacker et l'important site de Manching dont plusieurs ensembles datent de La Tène moyen. À Éprave, comme ailleurs, les individus auraient été victimes de massacres. À Breisach-Hochstetten, cependant, l'hypothèse d'une pratique de cannibalisme a été émise. Toutefois, il semble que dans ces sites, les restes de squelettes ne puissent pas être attribués à des sacrifices humains bien que ces sacrifices auraient existé lors de cérémonies religieuses chez les Celtes (DE LAET, 1982, p. 618).

À Remicourt, le crâne manque. Comme à Éprave, la tête aurait pu être emportée comme trophée. Les restes du corps et les os des animaux également abattus auraient été rassemblés dans la fosse 4. Néanmoins, on ne peut écarter totalement l'hypothèse d'une fosse à sacrifice ou à offrandes comme l'idée a été émise à FOOZ (DESTEXHE, 1984). De même l'éventualité de la destruction d'une tombe à inhumation lors du creusement de la fosse ne paraît pas pouvoir être écartée (GAUTIER, 1983). La possibilité de considérer les restes humains associés à ceux d'animaux comme les reliefs de repas de cannibales demeure néanmoins. Incontestablement, la présence de ces ossements humains pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. L'exploration d'autres sites de la même époque confirmera peut-être l'une ou l'autre des hypothèses.

Pour importante que puisse être la quantité de torchis rassemblée dans une ou plusieurs fosses, elle est sans commune mesure avec celle que fourniraient les parois d'une habitation. Seule une partie des parois a pu combler partiellement les fosses encore ouvertes au moment de l'effondrement. D'autre part, seules sont conservées les parties qui ont été durcies par le feu, soit par la proximité d'un foyer, soit lors d'un éventuel incendie. On pourrait aussi penser que ces restes de terre cuite avec des traces de branchettes, quand ils n'appartiennent pas à des structures de fours (DESTEXHE, 1982a), proviennent des foyers construits à l'intérieur ou en dehors des habitations. Un relevé plus précis de la position des

fragments et une étude méthodique des traces de branchages ou de poteaux visibles sur ces vestiges permettront peut-être d'en établir la provenance.

Quelques éléments nous orientent vers certaines activités économiques des habitants de Remicourt. Les fusaiïoles et les pesons de métier à tisser attestent la fabrication de fil et de tissus ainsi que très probablement la confection de vêtements. Bien qu'aucune pièce métallique n'ait été retrouvée, les fragments de creusets révèlent le travail des métaux en petite quantité. Bien que l'agriculture ait été pratiquée dans le riche sol hesbignon, aucun élément ne le prouve tandis que l'élevage de petit et de gros bétail paraît bien établi. La localisation de certains vestiges dans quelques fosses (pesons, fusaiïoles et creusets) permet-elle de conclure à la spécialisation d'activités dans certaines maisons ? S'il en était ainsi, on pourrait reconnaître la hutte du tisserand, celle du fondeur ...

Nous pouvons imaginer les quelques familles de Remicourt vivant dans quelques habitations groupées, tirer leur subsistance des fruits de la terre, de l'élevage et de la chasse tandis qu'au sein de l'une ou l'autre maison, on pratiquait un artisanat plus spécialisé.

BIBLIOGRAPHIE

CAHEN-DELHAYE, A.

1973a Contribution à l'étude de la céramique d'habitat de l'Age du Fer en Hesbaye.
Helinium, **13** : 235-260.

1973b Sondage dans un site de l'Age du Fer à Orp-le-Grand.
Archeologia belgica, **151** : 58 p.

1974 La céramique de l'Age du Fer au «Tierceau» à Orp-le-Grand.
Répertoire archéologique, **9** : 54 p.

DE LAET, S. J.

1982 *La Belgique d'avant les Romains*.
Wetteren, Universa.

DESTEXHE, G.

1976a Fosse omalienne au lieu-dit «Blanc Bois» à Verlaine.
Ann. XLIV^e Congrès Féd. arch. et hist. Belgique, Huy, **1** : 8-15.

1976b Fosse omalienne au lieu-dit «Sur les Forts» à Verlaine.
Bull. Chercheurs de la Wallonie, **23** : 169-179.

1981 Tombes de La Tène III à Horion.
Actes XLV^e Congrès Féd. arch. et hist. Belgique, Comines, **2** : 97-110.

1982a Un four de potier hallstattien à Chapon-Seraing.
Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., **93** : 41-49.

1982b Un site de l'Age du Fer à Lamine.
Bull. Chercheurs de la Wallonie, **25** : 163-210.

1982c Un habitat de La Tène III à Bovenistier.
Bull. Chercheurs de la Wallonie, **25** : 211-236.

- 1982d Une activité hallstattienne à Streel.
Archéologie hesbignonne, **1** : 25-59.
- 1984 Trois fosses de La Tène à Fooz.
Congrès 1982 de Mons/Bavai sur l'Age du Fer.
- DESTEXHE-JAMOTTE, J.
1962 La céramique omalienne.
Bull. Chercheurs de la Wallonie, **18** : 1-92.
- ERTLÉ, R.
1970 Premiers aperçus sur la céramique des tombes et des fosses de la nécropole celtique du Mont-Troté.
Bull. G.E.A.C.A., **7** : 16-30.
- FLOUEST, J.-L. & STEAD, J.-M.
1981 Fouille de sauvetage à Tinquouse (Marne).
Mém. Soc. arch. champenoise, **2**.
- GAUTIER, A.
1983 Les ossements d'une fosse de La Tène I à Remicourt.
Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., **95** : 89-90.
- GRATIA, H., CAHEN-DELHAYE, A., CAHEN, D.
1982 Occupation de La Tène I à Hamipré.
Archeologia belgica, **247** : 50-54.
- HAFNER, A.
1976 Die Westliche Hunsrück-Eifel-Kultur.
Römisch-Germanische Kommission (Berlin), **36**, 2 vol., 418 p.
- HATT, J. J. & ROUALET, P.
1976 Le cimetière des Jogasses et les origines de la civilisation de La Tène (1^{re} partie).
Revue arch. Est et Centre Est, **27** (3-4) : 421-504.
1981 Le cimetière des Jogasses et les origines de la civilisation de La Tène (2^e partie).
Revue arch. Est et Centre Est, **32** (1-2) : 17-63.
- MARIËN, M.-E.
1961 La période de La Tène en Belgique. Le groupe de la Haine.
Monographie d'Archéologie nationale, **2**, 212 p.
1964 La nécropole à tombelles de Saint-Vincent.
Monographie d'Archéologie nationale, **3**, 169 p.
1970 Le Trou de l'Ambre au bois de Wérimont à Éprave.
Monographie d'Archéologie nationale, **4**, 273 p.
- QUATREVILLE, A.
1973 Les enclos rituels de l'époque de La Tène dans les nécropoles de Manre et d'Aure (Ardennes).
Bull. Soc. arch. champenoise, **66** (4) : 17-36.
- ROOSENS, H. & LUX, G.
1969 Een nederzetting uit de IJzertijd op de Staberg te Rosmeer.
Archeologia belgica, **109** : 65 p.

ROZOY, J. G.

- 1981 Quelques structures de nécropoles celtiques à La Tène I dans la France du Nord et leur signification.

Mém. Soc. arch. champenoise, **2** : 177-229.

SERET, R.

- 1962 L'occupation de la Hesbaye par les Omaliens.

Bull. Chercheurs de la Wallonie, **18** : 93-120.

VANDERHOEVEN, M.

- 1978 Sporen van een nederzetting uit de IJzertijd op de Kayberg te Vlijtingen.

Publ. Prov. Gallo-Romeins Museum Tongeren, **24**.

VILLES, A.

- 1982 Les structures de l'habitat protohistorique (Âges du Bronze et du Fer) en Champagne crayeuse.

Séminaire sur les structures d'habitat. Collège de France. Ethnologie préhistorique : 79-93.

Adresse de l'auteur : G. DESTEXHE

rue du Centre, 1

4240 Saint-Georges-sur-Meuse.